

Asie/Inde**En route vers un désastre**

Le gouvernement indien cherche à modifier la réglementation actuelle relative à la protection du littoral pour permettre des privatisations. L'impact sur les communautés de pêcheurs sera catastrophique, surtout pour les femmes

Nilanjana Biswas, écrivain et chercheuse sur les questions de développement

L'Inde compte plus de 6 millions de pêcheurs le long de ses 7 500 km de côtes, qui se transforment depuis quelque temps en une sorte de champ de bataille. Le seul texte qui protégeait le littoral était une Notification de 1991 connue sous le sigle de CRZ (Coastal Regulation Zone). Dans sa forme originelle, il offrait une certaine protection pour les fragiles écosystèmes côtiers et mentionnait les droits traditionnels des communautés de pêcheurs, mais par la suite de nombreux amendements et de multiples infractions pures et simples ont tourné cette réglementation en dérision. Maintenant le gouvernement tente de supprimer complètement cette Notification pour la remplacer par une autre sous le sigle CZM (Coastal Zone Management).

Cela soulève de nombreux problèmes. Les communautés de pêcheurs n'ont pas été consultées bien qu'elles soient les parties les plus concernées par cette affaire. Passer à une nouvelle législation sans sanctionner ceux (essentiellement des entreprises commerciales) qui enfreignent actuellement la réglementation de 1991 (CRZ), c'est légitimer la violation de la loi. La délimitation zonale qui est proposée ouvrira la voie à des déplacements de population. Elles devront abandonner leurs lieux de vie traditionnels, et des secteurs côtiers fragiles seront livrés à une exploitation commerciale débridée. Au nom de l'aménagement du littoral, on introduira des privatisations qui finiront par engendrer de gros dégâts.

Dans le désastre qui s'annonce, les aspects de genre notamment sont une source de préoccupation sérieuse. Des décennies de développement commercial sont parvenues à défigurer les côtes indiennes, ont bouleversé l'existence des femmes de la pêche, ont bloqué l'accès à leurs moyens d'existence traditionnels. Avec les réformes qui s'annoncent, les forces du marché vont jouer librement sur le front de mer et



avoir des répercussions catastrophiques pour les femmes.

La privatisation des plages signifiera qu'il n'y aura plus de place pour sécher le poisson, pour réparer les filets, pour accomplir toutes les activités d'appui qui leur permettent aussi de vivre. L'extraction de sable et de minerai (déjà contrôlée par des intérêts mafieux) sapera de vastes secteurs de la côte, causera des inondations et des infiltrations d'eau de mer. Tout cela mettra en danger l'approvisionnement en eau, la sécurité alimentaire, le logement (qui sont des droits essentiels des communautés de pêcheurs, et de toute personne humaine), ce qui se traduira par une surcharge de travail pour les femmes qui sont les principales responsables du bien-être familial. Les hôtels, les stations balnéaires, les parcs de loisir qui poussent comme champignons dans les beaux endroits du littoral ouvriront la porte au tourisme sexuel, à la pédophilie, multipliera les cas de sida dans un pays déjà catalogué comme à haut risque pour cette pathologie.

Un certain nombre de campagnes ont déjà été lancées contre les réformes envisagées et la nouvelle Notification (CZM). Pour obliger le gouvernement indien à ne pas s'engager plus avant sur le chemin périlleux qu'il a choisi depuis quelque temps, il faudra sans doute une opinion publique unie, consistante, large.

Pour contacter Nilanjana, taper nilanjanabiswas@yahoo.com